



B.P. N°25
06371 Mouans-Sartoux Cedex
Téléphone 04 92 92 47 00
Télécopie 04 93 75 39 64
www.mouans-sartoux.net
Ville de Mouans-Sartoux

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les responsables Associatifs

**PRECONISATIONS SUR LA QUATRIEME PHASE DE DECONFINEMENT LES
INFRASTRUCTURES ET LIEUX DEDIES A LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE DE LA VILLE DE
MOUANS-SARTOUX**

Depuis le 11 juillet, décret N°2020-860 du 10 juillet, version modifiée le 30 juillet et consolidée le 14 août 2020, ... arrêté Préfectoral N°2020-511, l'ensemble des activités ou événements peuvent reprendre dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire. De ce fait, cette évolution autorise à nouveau la pratique des sports, d'activités associatives en général et la mise en place de certaines manifestations.

Sur le territoire de la commune de Mouans-Sartoux, il est autorisé de pratiquer des activités et de mettre en place des événements. **Les vestiaires pourront être accessibles sous conditions listées ci-dessous.**

Nous proposons un protocole de phase 4 évolutif et avec les conditions de respect des règles déjà mises en place, et celles ci-dessous:

- Port du masque obligatoire dans les lieux publics couverts,
- Port du masque obligatoire en plein air (marchés, foires, vide greniers, brocantes...),
- Distanciation sociale de 1 mètre entre chaque personne (réunion, place assise...),
- Distanciation pour activité sportive de 4 m² entre chaque adhérent,
- Lavage des mains avec savon ou gel hydro alcoolique, régulièrement,
- Aérer les espaces clos en laissant les portes et fenêtres ouvertes.
- Suivre les recommandations des fédérations sportives ou du guide ministériel,
- Affichage de la capacité des lieux d'activités et des espaces recevant du public (gradins, couloirs, salles de réunion, terrasse...),
- Gradins et tribunes accessibles à raison d'une personne sur deux.
- Chaque association ou organisateur devra mettre à disposition des salariés, professeurs, éducateurs, masques, gel...
- Chaque association ou organisateur devra prévoir le nettoyage des surfaces de contacts ainsi que le matériel après chaque activité ou événement et, avant son départ du lieu occupé ou de manière régulière,

Concernant les vestiaires, il est précisé que :

- **Port du masque obligatoire,**
- **L'attribution des vestiaires sera validée par la Direction Sports à la Maison Bleue,**
- **Uniquement pour se changer,**
- **Douche interdite,**
- **6 personnes maximum par vestiaire,**
- **Désinfection des points de contact régulièrement (interrupteurs, poignées, mobiliers...),**
- **Identification des adhérents avec listing à jour (présences),**

L'association ou l'organisateur ne pourra bénéficier du lieu public si les préconisations listées ci-dessus ne sont pas respectées.

La mise en œuvre de toutes les mesures sera conditionnée par la capacité de l'association et de l'organisateur à mettre en place le présent protocole et son suivi, en collaboration avec la Direction Sports-Vie Associative.

Enfin, il est rappelé que ce protocole n'exclut pas le civisme et les bonnes pratiques individuelles que chacun doit respecter pour sa propre protection et celle des autres.

Ce document sera évolutif quant à sa mise à jour en fonction des annonces et des levées des restrictions.

Fait à Mouans-Sartoux, le 10 Septembre 2020

Pour la Ville
Pierre ASCHIERI,
Maire de Mouans-Sartoux,
Vice-président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse,

Pour l'Association
le(a) Président(e)
de S.C.M.S. Tennis de Table
Mme. ou M. F. SAVELLI



Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades



Porter un masque
quand on est
malade

Protocole de protection et de santé

Socle déconfinement à afficher

Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique: ne pas se serrer les mains ou s'embrasser pour se saluer, ni d'accolade; distance physique minimale d'un mètre, sans contact autour de chaque personne...

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique

Le port du masque est obligatoire dans les lieux publics fermés et de plein air selon décret, autorisation et arrêté préfectoral.

Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche.

Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt dans un sac et dans les poubelles mis à disposition.

Plans de nettoyage régulier (après chaque cours et activité) par l'association, organiser les horaires d'entretien, de nettoyage et de désinfection des surfaces.

Désinfecter et nettoyer régulièrement les objets manipulés, le mobilier, le matériel roulant après utilisation.

Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur.

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.), contacter son médecin traitant (si symptômes graves, appeler le 15).

Un contrôle systématique de température est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.

Des plans de circulation doivent être mis en œuvre lors des activités.

L'organisation des flux d'entrée devra être gérée par les associations et organisateurs, selon les capacités et jauges d'accueil de l'installation.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

